

Environnement | La Rochelle décroche le label Cit'ergies



La ville de La Rochelle et son agglomération viennent toutes deux de recevoir le label Cit'ergies. Délivré par l'Ademe, ce label valorise les collectivités territoriales mettant en œuvre des politiques climat-énergie ambitieuses. Il récompense ainsi l'engagement de ces deux collectivités dans leur programme de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. La commission nationale du label s'est réunie le 20 juin pour décerner aux 131 collectivités engagées dans des politiques climat-air-énergie ambitieuses l'un des 3 labels Cit'ergie.

La ville de La Rochelle avait déjà été labellisée en 2013. L'agglomération a elle aussi souhaité rentrer dans cette démarche. La Ville et l'Agglo ont ainsi élaboré ensemble un programme commun: le plan d'actions Cit'ergie 2018-2021, validé en conseil communautaire le 26 avril dernier. Les 35 actions qui le composent contribueront à placer le territoire sur la voie du « zéro carbone ». Elles portent sur des domaines variés tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les transports et la mobilité, l'efficacité énergétique des bâtiments et équipements, la production d'énergie renouvelable... Concrètement cela passe par des actions comme la rénovation énergétique de l'habitat privé, la réduction de la production de déchets, l'amélioration de leur valorisation, le développement de l'agriculture périurbaine et des circuits courts, ou encore favoriser la pratique cycliste et l'éco-mobilité, développer une politique d'achats durables...

Les critères de labellisation, eux, reposent sur un référentiel de 79 mesures à mener, déterminant le niveau de labellisation. Lorsque 35% des actions du label sont réalisées et 15% programmées, la collectivité se voit décerner le label Cap Cit'ergies, le Cit'ergie lorsque 50% sont effectuées et le Cit'ergie Gold lorsque 75% sont accomplies. La Rochelle et son agglomération ont respectivement atteints les scores de 65,4% et 55,4 %. La prochaine labellisation interviendra dans trois ans. Objectif : le label Gold !

[Cf la fiche de bonnes pratiques de La Rochelle](#)

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Ademe

Publié sur aqui.fr le 03/07/2018

[Url de cet article](#)